

Mardi 11 juin 2024

Avarie majeure sur le barrage du Moulin du Boël Interrompue, la navigation sur cette portion de Vilaine reprendra en 2026

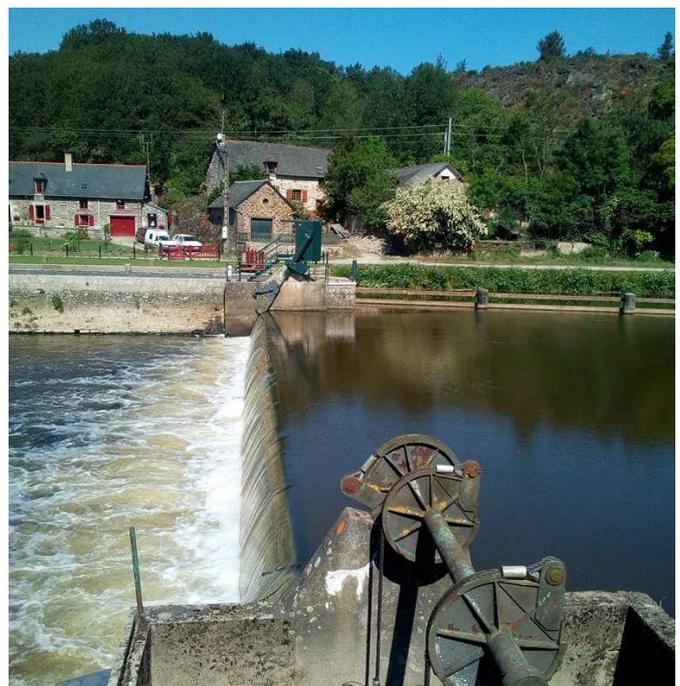
Fin janvier, la direction des canaux de Bretagne à la Région constatait une torsion majeure du clapet du barrage du Moulin du Boël, sur la Vilaine, empêchant de le relever totalement et de tenir le niveau d'eau pour la navigation. Au regard des débits du fleuve toujours soutenus jusqu'ici, les équipes techniques n'avaient pas encore pu intervenir, le barrage étant toujours immergé. Des essais de remise en fonctionnement ont eu lieu en ce début de semaine par relèvement progressif du clapet. La manœuvre s'est malheureusement révélée infructueuse, le clapet ne pouvant tenir la charge hydraulique (pression de l'eau). La déchirure pouvant s'aggraver, la Région Bretagne a pris la décision d'affaler à nouveau le clapet pour le mettre en sécurité. Cette position sera maintenue jusqu'aux travaux prévus à compter du printemps 2025. La sécurité des riverains et usagers est ainsi assurée.

Les hauteurs d'eau ne pouvant être tenues, la navigation ne pourra se faire sur cette portion de Vilaine comprise entre l'écluse de Pont-Réan, à l'amont, et le Boël, à l'aval. Les travaux se dérouleront d'avril à octobre 2025 avec le remplacement du clapet actuel par deux nouveaux clapets de 16 mètres chacun (coût évalué à 4,5 M€). **La navigation, impossible dans ce bief du Boël, en 2024 et 2025, reprendra à compter de la saison 2026.**

Le barrage du Moulin du Boël sur la Vilaine est la propriété de la Région Bretagne, exploitante du domaine public fluvial. Il se situe à cheval sur les communes de Guichen, en rive droite, et de Bruz, en rive gauche.

Ce barrage est composé d'un clapet de régulation de 32 m de largeur et de 1,60 m de hauteur, âgé de 60 ans. Celui-ci est manœuvré par un bras hydraulique qui permet de conserver un niveau d'eau constant à l'amont, jusqu'à son affalement total lors des crues.

Dès début 2023, la Région Bretagne avait engagé les études en vue du remplacement de cet ouvrage par deux clapets.



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)